

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 14 juin 2007

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du *préavis municipal no 16/2007* qui nous propose une :

Participation à l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie.

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission ad hoc qui nous propose :

- d'accepter la participation de la commune de Crassier pour un montant de CHF 5'000.— couvrant les bâtiments intercommunaux Borex-Crassier

et celui de la commission de gestion, qui nous propose l'**amendement suivant** :

- **De prendre une part supplémentaire de CHF 10'000.— afin de couvrir d'éventuelles demandes d'énergie au bois dans le cadre de constructions ou transformations futures par notre commune.**

L'assemblée décide de procéder au vote de l'amendement qui est accepté par :

22 OUI - 2 NON - 5 ABSTENTIONS

— **Ensuite, l'assemblée décide à l'unanimité :**

- **D'accepter le préavis relatif à la participation à l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation du hangar régional à plaquettes sis à Trélex, au lieu-dit « Mollard Parellet/Main de Gingins » pour un montant de CHF 5'000.— au maximum pour la Commune de Crassier,**

Extrait du procès-verbal – 14 juin 2007 – Conseil Communal de Crassier

- **de financer l'investissement par la trésorerie courante,**
- **d'accepter les statuts de l'Association tel que présentés.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 14 juin 2007.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

17 juin 2007
ExtraitPréavis(16)juin07